

Rapport de la réunion du 9 juin 2008

Association des Parents du Collège St Augustin

Invité : M. Pletinckx (présent en première partie)

Présents : Marc Pirson, Catherine Pirson, Luc Devreese, José Peirera de Macedo, Philippe Moriau, Bernard Bourion, Nathalie Deleuse, Dominique Saint-Amand, Luc Rogge, des parents, Hélène Decker, Marie-Noëlle Boucquey, Gee Pauwels, M.et Mme. Claes-Mertens

Excusés : Guy Lattenist, Françoise Quitelier, Françoise Tennstedt, Eric Vanhoeck, Philippe Bienfait

Informations de Monsieur Pletinckx

Comment s'habiller à l'école ?

Les habitudes vestimentaires et les coiffures varient énormément d'une personne à l'autre. Pour la direction du Collège, les codes vestimentaires ne sont pas anodins et exercent une influence sur le climat général et sur les relations entre les enseignants et les élèves. Beaucoup de parents ignorent quels vêtements leur enfant met pour se rendre à l'école. Or, on ne s'habille pas de la même manière selon qu'on est à la maison, dans un club de sport, dans la rue ou à l'école. Depuis le retour du soleil, les mini-jupes et les petits tops ont quitté les placards avec une certaine audace.

C'est un problème au Collège en ce sens que le règlement d'ordre intérieur parle seulement de la nécessité de porter une "tenue décente", expression ouverte à de multiples interprétations puisque très subjective.

La direction demande à l'AP son avis. Faut-il envisager l'introduction d'un uniforme ?

Plus tard, les parents s'expriment sur la question. Ils sont bien d'accord sur la nécessité d'imposer une tenue décente dans le cadre du respect des autres. Pour eux, il faut absolument des normes claires en matière de vêtements autorisés ou non. La question de l'hygiène corporelle mérite également qu'on s'y attarde.

Sans oublier que cela s'applique également à l'ensemble du personnel de l'établissement.

Quoi de neuf à la Communauté française ?

Un projet de décret modifiant l'organisation du 1er degré poursuit actuellement la voie parlementaire à la CF. Il prévoit de limiter le nombre d'élèves par classe ainsi que les heures de coordination à attribuer autrement qu'à des heures de cours. Il met également en place un système de dérogation.

L'enseignement libre est farouchement opposé à ce projet de décret. Les mesures prévues produiront des effets secondaires néfastes (en termes d'encadrement et de possibilités de dédoublement) et le système de dérogation va à l'encontre du principe

d'autonomie défendu par le libre.

Tous pour un

L'élève iranien menacé d'expulsion avec sa famille a bénéficié d'une grande mobilisation au Collège. D'après l'Office des étrangers, cette grande mobilisation a influencé le traitement du dossier : la famille ne devrait pas être inquiétée et il semble qu'elle pourra satisfaire aux futurs critères de régularisation que le gouvernement doit adopter. A suivre.

Conseil de participation du 22 mai 2008

Voir sur le rapport complet sur le site du Collège. Cliquer sur 'Communauté', puis sur 'Organes de concertation'.

Les points abordés ont été les suivants :

1) Présentation des activités en dehors de l'école. Toutes les activités organisées ont été passées en revue. Cela ne s'est pas accompagné d'une analyse par rapport au vade-mecum. Ensuite, un bilan chiffré a été donné.

Point positif : un plus grand nombre de classes a réalisé des activités extérieures, y compris dans le technique et dans le professionnel ;

Point améliorable : la comparaison ne doit pas uniquement être effectuée en termes de coûts. Il faut également pouvoir apprécier le contenu des activités.

L'AP demande un rapport qualitatif par rapport aux objectifs fixés dans le vade-mecum, au moins pour les activités de plusieurs jours, ainsi que la mise en place d'un système de gestion des activités pour que CHAQUE élève puisse participer à des activités au cours de sa scolarité. Aujourd'hui, l'organisation de ces activités dépend essentiellement des initiatives des professeurs.

2) Manuels scolaires : le sujet n'est pas clos et continuera à être discuté l'année prochaine. Une réunion de réflexion entre enseignants et parents est prévue sur le thème acquisition /location et revente des livres le 27 juin.

3) Organisation des fins de trimestres

4) Bien-être à l'école : on continue également l'an prochain ("Accro moi non plus" sera à nouveau organisé).

Autres points importants

Les **réalisations de l'AP** au cours de l'année 2007-2008 sont rappelées : bourse aux livres, souper fromage, visites du Collège pendant les journées portes ouvertes, soutien à 2 soirées-débats. Ces activités seront reconduites en 2008-2009. Comme déjà dit, la réflexion sur les manuels scolaires continuera également. Un membre propose l'organisation de cours de secourisme pour les élèves pendant les jours

blancs. La bourse aux livres souffre d'un déficit de communication. La prochaine édition aura lieu le 3 septembre. On peut profiter des bulletins pour en parler, faire des affiches, en faire mention sur les documents de l'école concernant la procure.

Les **comptes** sont présentés.

A partir de l'an prochain, Hélène n'assurera plus le **secrétariat**. L'AP la remercie pour sa contribution précieuse. Les candidatures au poste sont les bienvenues.

Un membre constate que des demandes adressées par l'AP à la direction restent sans réponses précises ou complètes et suscitent peu ou pas de suivi : la question des cours particuliers non traitée faute de temps et la ventilation des coûts dans le prix total d'une activité.

Il faudra être plus précis dans la formulation des questions et insister pour obtenir une réponse complète.

Rappel : les questions doivent avoir un intérêt général.

Cette problématique mène à la question du rôle de l'AP. Doit-elle être une plate-forme de communication et d'information ou jouer un rôle d'appui ? Un organe où l'on discute de problèmes concrets rencontrés dans telle ou telle classe ou un lieu de réflexion sur des sujets touchant le plus grand nombre ? Toutes les remarques peuvent être envoyées à Marc.

La séance est levée vers 22 h 15. Bonnes vacances à tous !